

■ ■ FAIRE GRANDIR UNE INITIATIVE

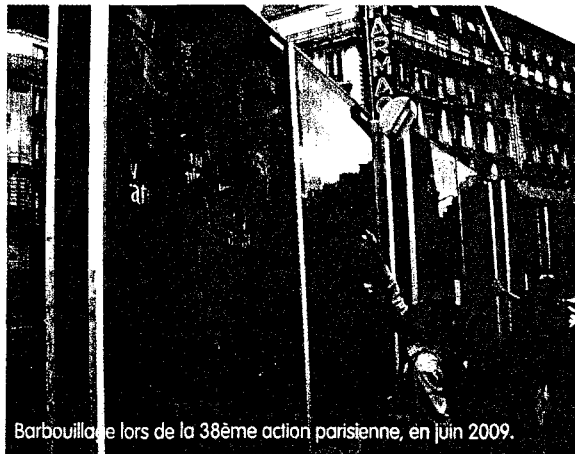
Les Déboulonneurs : réponse non violente au matraquage publicitaire

Barbouiller les affiches publicitaires, c'est un délit. C'est pourtant l'action qu'une association a choisi de pratiquer, à visage découvert et en public, dans le cadre de la résistance civile, afin de lutter contre la pollution de nos paysages et de nos esprits.

Régulièrement, dans une dizaine de villes françaises, le collectif des Déboulonneurs donne rendez-vous à tous pour une action de barbouillage. Après avoir expliqué leurs revendications, les volontaires, formés à la non-violence, inscrivent leurs slogans sur les affiches commerciales, devant un public composé de militants, de passants et de policiers.

UN DÉLIT ASSUMÉ

La suite est sans surprise : les forces de l'ordre arrêtent les contrevenants. Mais ceux-ci agissent à visage découvert et agitent leur carte d'identité. Personne ne tente d'empêcher l'arrestation. Cet exemple de désobéissance civile, mouvement issu de Gandhi, se veut assumé et volontaire : des citoyens estiment qu'ils n'ont plus que ce moyen pour se faire entendre. La transgression est sym-



Barbouillage lors de la 38ème action parisienne, en juin 2009.

bolique, mais permet de remettre constamment les projecteurs sur l'envahissement publicitaire.

LE DROIT DE NE PAS VOIR LES PUBS

"Cela fait une vingtaine d'années que les associations demandent une révision de la loi concernant l'affichage publicitaire, explique Nicolas Hervé, porte-parole du collectif. Mais ce qui est novateur, c'est le mode d'action, qui vient de la rencontre entre des militants et le milieu de la non-violence." Créée en 2005, l'association souhaite « déboulonner » la publicité : non pas la supprimer, mais lui redonner une place plus raisonnable. La principale revendication ? Que les panneaux ne dépassent pas 50 sur 70 cm, à l'instar de l'affichage politique et associatif.

L'action est donc centrée sur le concept du « droit de réception » : si le droit d'expression est inscrit dans la Constitution, son corollaire n'existe pas. On ne peut pas refuser de voir les affiches, à moins de fermer les yeux. Autre cheval de bataille : le gaspillage des publicités

mécanisées et éclairées. Leur consommation équivaut à celle d'un foyer de quatre personnes !

UNE ACTUALITÉ DÉCEVANTE

Dernièrement, invité à participer aux auditions organisées à l'initiative du ministère de l'Environnement, le collectif a pu être entendu dans le cadre de la réforme de la loi de 1979 encadrant l'affichage publicitaire. Hélas, le rapport du sénateur Ambroise Dupont, s'il constate bien une importante pollution du paysage, se contente de proposer quelques mesures frileuses,

telles que la suppression de la publicité autour des écoles. Le collectif des Déboulonneurs a encore du travail pour obtenir le droit à la liberté de réception...

STÉPHANIE BOUDAILLE-LORIN

Collectif des Déboulonneurs
24 rue Louis Blanc, 75010 Paris
contact@deboulonneurs.org
<http://www.deboulonneurs.org>

Autres associations qui luttent contre le système publicitaire :

- Casseurs de pub : <http://www.casseursdepub.org>
- Paysages de France : <http://paysagesdefrance.org>
- Résistance à l'agression publicitaire : <http://www.antipub.org>
- Revue gratuite Le Publiphobe : <http://www.bap.propagande.org/modules.php?name=Publiphobe>

Monsieur le Président, / je ne supporte plus / ces photos qui polluent / la vue de tous les gens
C'est pas pour vous fâcher, / il faut que je vous dise, / ma décision est prise, / je m'en vais barbouiller [...] Face à ces mille annonces / Sachez, vous, les gendarmes / que j'aurai pour seule arme / « légitime réponse » !

Extrait du « Barbouilleur », adaptation par Yvan Gradis du « Déserteur » de Boris Vian (http://www.bap.propagande.org/telechargements/Le_Barbouilleur.pdf)